

MOUVEMENT NATIONAL DES CHÔMEURS ET PRÉCAIRES



- Qui sommes-nous ?
- Le MNCPC en 10 dates
- Nos actions
- Nos revendications
- Contact

MNCPC

Mouvement national des
chômeurs et précaires

QUI SOMMES-NOUS ?

QUELQUES CHIFFRES



Héritier d'une longue histoire

Le Mouvement National des Chômeurs et Précaires est né en 1986. Il est l'héritier du premier syndicat des chômeurs, créé par Maurice Pagat en 1981, quand par le biais d'un article paru dans *Le Monde*, celui-ci appelait les chômeurs à se rassembler, jugeant qu'il était « urgent et indispensable d'inviter les chômeurs à refuser la solitude, à résister, à se défendre, à s'organiser et à prendre enfin la parole ».

C'est dans un contexte de chômage de masse que des groupes de chômeurs se sont constitués en associations, qu'ils ont senti la nécessité de créer des lieux d'entraide et de solidarité créés et animés par eux et de se donner les moyens d'une représentation nationale.

Un mouvement d'entraide et de solidarité

Depuis lors, le MNCP n'a cessé de tout mettre en œuvre pour que les actions des associations, que la réflexion collective qui en émerge, soient reconnues par tous les acteurs de la vie politique et sociale. Au cours de plus de trente ans d'existence, le MNCP a connu des périodes très difficiles, où son existence a été questionnée, voire menacée. Il a fallu alors toute la détermination des associations et de leurs responsables, de leurs militants et de nombreux chômeurs et précaires pour que le MNCP poursuive son action de représentation et de mobilisation.

“ *Ainsi, Le MNCP n'est pas seulement une association de soutien aux chômeurs et précaires mais bien et avant tout un mouvement DE chômeurs et DE précaires.* ”

LE MNCP EN 10 DATES

2017

"CHÔMAGE, PRÉCARITÉ : HALTE AUX IDÉES REÇUES !"

À l'initiative du MNCP et des Amis du MNCP avec la coopération de 24 organisations, réalisation et publication du livre préfacé par Ken Loach. Plus de 110 débats seront organisés sur le territoire. 11 vidéos seront réalisées et vues 2 millions de fois.

2011

OCCUPATION DE L'ORÉAL

Occupation du siège de l'OREAL pour dénoncer les profits toujours en hausse des actionnaires et la faiblesse des revenus pour les chômeurs en fin de droits.

2005

LE MNCP CROISE LE FER AVEC LE GOUVERNEMENT

Par deux fois, le MNCP a dû se battre pour obtenir que l'accueil, la défense des droits et la représentation des chômeurs et des précaires demeurent soutenus financièrement et dans le cadre des politiques publiques.

Ainsi, en 2005, nous avons occupé le secrétariat à l'ESS et obtenu une rencontre avec le ministre de l'époque, Jean-Louis Borloo ; et à nouveau en 2009 auprès de Martin Hirsch, après avoir occupé son Haut-Commissariat aux solidarités dites actives.

1998

OCCUPATIONS ANPE/ASSEDIC

Toujours non pris en compte et sans perspective, les chômeurs occupent les ASSEDIC et les ANPE. Cela débouchera sur la loi contre les exclusions en juillet 1998 avec notamment la création des comités de liaison à Pôle emploi, premier lieu d'expression collective et organisée pour les chômeurs et leurs associations.

1986

CRÉATION DU MNCP

Maurice Pagat crée le Mouvement National des Chômeurs et Précaires, il en sera président jusqu'en 1992. Cinq associations locales sont adhérentes.

2018

GROSSIERS DE L'ÉCRAN

Organisation du premier festival des « Grossiers de l'écran » dénonçant les déclarations scandaleuses et calomnieuses de politiques et consorts.

2012

OCCUPATION DU FOUQUET'S

Occupation du Fouquet's juste avant les élections présidentielles pour dénoncer l'injustice fiscale et demander une augmentation des minimas sociaux.

2007

DÉBATS PUBLICS

Un premier débat national en présence des responsables politiques et des partenaires sociaux est organisé sur la place des chômeurs dans la société. En 2009 un second a été tenu sur la représentation des chômeurs, ce qui a permis la relance réussie des comités de liaison de Pôle emploi.

2004

LES 800.000 RECALCULÉS

Suite à une bataille juridique de grande ampleur menée pendant des mois par les organisations de chômeurs et le MNCP, 800.000 personnes retrouvent leurs droits.

1997

MARCHES EUROPÉENNES

Elles réunissent 50 000 personnes à Amsterdam venues de 15 pays de l'Union Européenne, mais aussi de Bosnie, du Maroc. Les organisations de chômeurs réussissent ce que les syndicats n'avaient pas réalisé : une première manifestation publique et revendicative véritablement à l'échelle européenne.

NOS ACTIONS

+ MOBILISER



Depuis sa création, le MNCP – avec ses associations locales – a toujours voulu inscrire **une action collective revendicative** comme une composante essentielle de son activité.

Pour montrer l'insuffisance des politiques publiques censées lutter contre le chômage, il faut collectivement et publiquement **dénoncer les injustices sociales**, y compris en établissant un rapport de force.

+ REPRÉSENTER

Depuis de longues années et avec une grande constance, le MNCP soutient que la **participation des chômeurs et des précaires aux politiques publiques** les concernant, non plus seulement à leur application mais aussi à leur définition, leur pilotage et leur évaluation, est indispensable.

Le MNCP participe ainsi par exemple aux comités de liaison de Pôle emploi et au CNLE (Conseil national de lutte contre l'exclusion).

+ ACCUEILLIR

L'action de nos associations locales s'articule autour de quatre grands thèmes :

- l'animation,
- l'accueil inconditionnel,
- la proposition de services et d'activités,
- le développement d'actions dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Elles ont pour objectif de **créer du lien**, **d'apporter un soutien** aux personnes au chômage ou en situation de précarité et d'offrir un cadre de mobilisation et d'actions collectives.

+ PROPOSER



Le MNCP est également **un espace de propositions et de réflexions** sur les questions ayant trait au chômage, à l'emploi, au service public, au revenu...

Une plateforme revendicative a ainsi été rédigée et est régulièrement mise à jour.

NOS REVENDICATIONS

1

Renforcer les services publics de l'emploi pour un accompagnement humain, efficace et de qualité respectant le libre choix et l'autonomie des personnes.

2

Revaloriser les minimas sociaux afin de garantir un revenu décent pour toutes celles et ceux qui sont privés d'emploi.

3

Assurer la représentation des chômeurs dans les structures qui les concernent : Pôle emploi, Unedic, CAF, CESE...

4

Des droits égaux pour tous, attachés à la personne et donc indépendants de la situation familiale ou de la situation vis-à-vis de l'emploi. Simplification et automaticité doivent rendre les droits accessibles à tous.

5

Création d'emplois décents, durables, correctement rémunérés et non précaires, en particulier par la mise en place de nouveaux services, dans les secteurs environnemental, social, de la santé, de l'éducation...

Retrouvez l'intégralité de notre plateforme revendicative :
www.mncp.fr/plateforme-revendicative

CONTACT

MNCP

17 rue de Lancry
75010 Paris
contact@mncp.fr
01.40.03.90.66

Associations locales

Consulter la carte sur le site du MNCP

